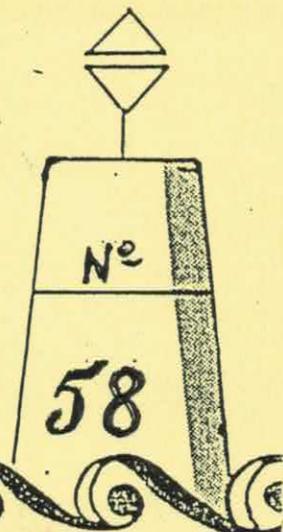
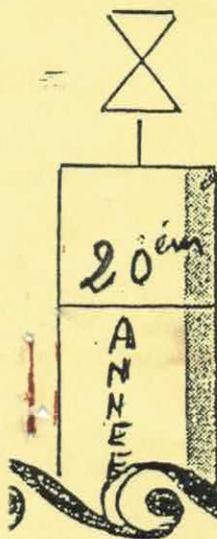
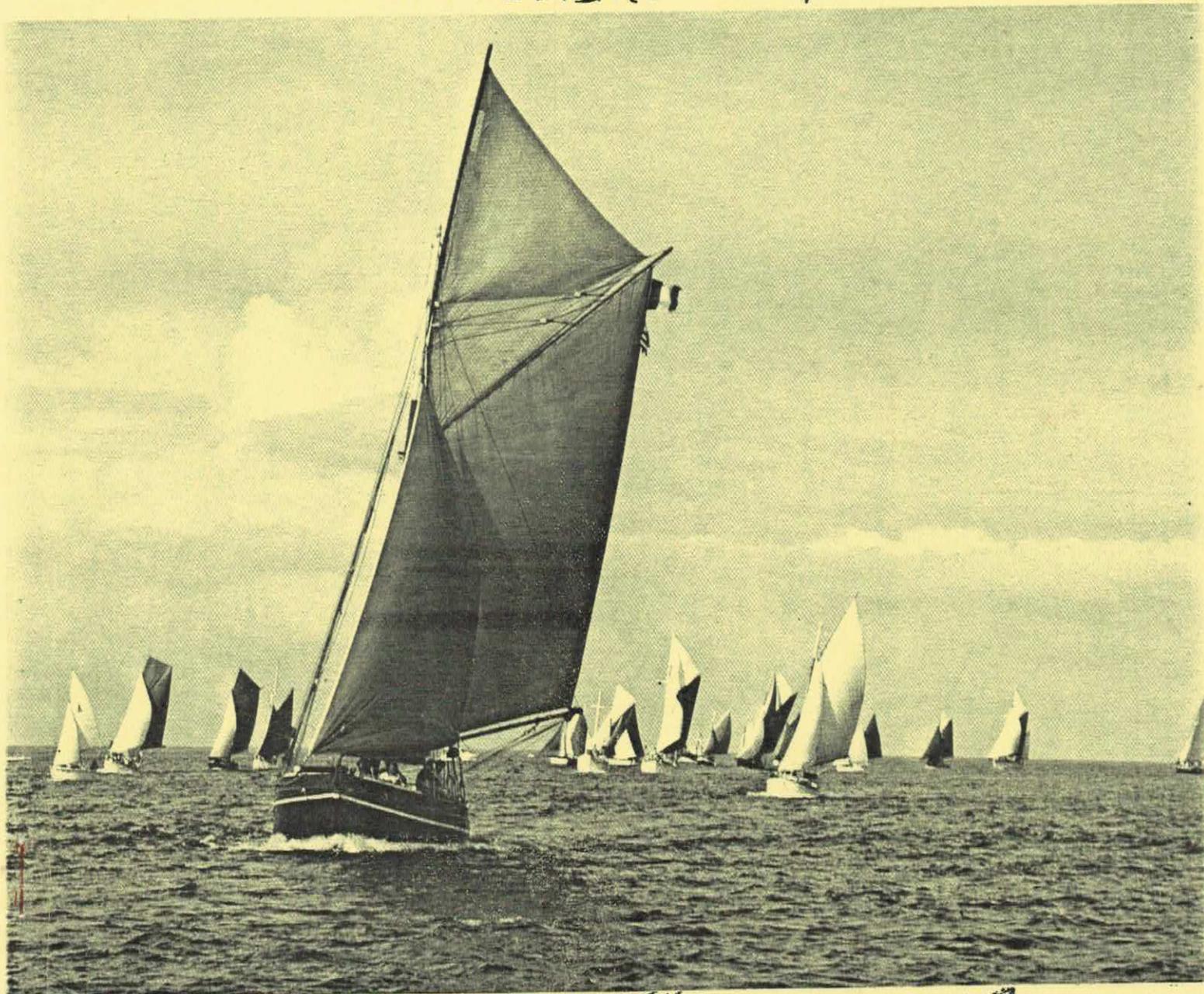


AR SKREO

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE



NOVEMBRE 1997



SKREO LIBRE ET FAUSTE

SKREO N° 58

NOVEMBRE 1997



SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat civil
- Activités de l'été
- Informations municipales
- Connaissance de MILIZAC
- Les chenilles (étude de R. GUILLOU dans le prochain numéro)
- Fiche parc marin
- Fréquentation touristique (P. CREACH, M. LA PRAIRIE)
- L' ENEZ n'est plus
- Poèmes (Pierre DUBOSQ)

D'ores et déjà nous envisageons une exposition permanente de photos retraçant ses 20 ans. Si vous en avez, vous pourrez les exposer en Juillet Août et bien-sûr les récupérer ensuite. Mais on peut faire autre chose...

Dans l'attente de vos idées, je vous souhaite une bonne fin d'année (ça arrive vite !!!)
Les voeux seront au prochain SKREO.

Kénavo

René Masson

Nota : si nous obtenons des bulletins de tombola CMB comme il y a deux ans, nous les proposerons en décembre-janvier.



ETAT CIVIL DE JUIN à NOVEMBRE 97

MARIAGES

- Geneviève Rocher (fille de Sylvestre et Jeanine)	et	Serge Pellen
- Delphine Bidan (fille de Jean et Marie-Françoise)	et	André Cadiou
- Sébastien Floch (fils de Rose-Marie et Yves)	et	Corinne Le Gacq
- Virginie Squiban (fille de Jojo et Annick)	et	Philippe Pauliac
- Véronique Jonquour (ancienne infirmière de remplacement)	et	Pierre Dauchez
- Aurélia Masson (fille de Jean-François et Odile)	et	Marc Bocher
- Stéphane BIDAULT (fils du kiné)	et	Valérie Goraguer
- Christian ALLENBACH (fils de Marie-Josée Roger et Albert Allenbach)	et	Maud Barbeau

Toutes nos félicitations !

NAISSANCES aux foyers de :

- Pascal Le Gouallec et	Nathalie Consorti (fille de Claude et Françoise)	" Nolwenn "
- Paul Raoul et	Carole Masson (Fille de Milo et Jeannette)	" Brendan "
- Jean-Charles Cuillandre et (Fils d'Aline Cuillandre)	Mme	" Romain "
- Guy Léonardi et	Stéphanie Delarue (fille de Jean et Marie-Rose)	" Oriane ".
- Christophe Roger et (fils de M. Thérèse et Jean-Marie)	Véronique Bidan (fille de Pierrot et Aimée-Andrée)	" Cécilia "
- Philippe Amil et (fils de Armand et M. Th Tanguy)	Nathalie	" Clément "
- Alain Corbel et (Fils de François et Andrée Monot)	Anne-Catherine	" Mathilde "
- Mikaël Bidault et (fils du kiné)	Stéphanie Faubert	" Paul "
- Jean-Marie Le Fèvre et	Corinne Le Bousse (Fille de Félix et Marie-Hélène)	" Bryan "
- Jean-François Plantec et	Sonia Masson (fille de Jean Masson Gwenic)	" Alexandre "
- Eric Masson et (Fils de Guy Masson et M. Thérèse)	Valérie	" Rebecca "
- Jacques Arnaud Masson et (Fils de Guy Masson et M. Thérèse)	Marie-Josée	" Alexandra "
- Bernard Louzaouen et	Nicole Prenveille (fille de Jean Prenveille et Lucienne Cam)	" Ingrid "
- Edouard Le Rouge et	Isabelle Masson (fille de Victor Masson Cyprien et Yvette)	" Anaëlle "
- Jean-Paul Hervier et	Nicole Lamoureux (fille de Roger Lamoureux et Jeanine Ordonneau)	" Romain "
- Christian Allenbach et	Maud (fille de Marie-Josée Roger)	" Jade "

- Bernard Chabni	et	Rozen Jonqueur (fille de Marie Masson Jonqueur)	"Thomas"
- Denis Tual (Fils de Jeanine et Gilbert)	et	Fabienne Perrot (Fille de Marie-Josée et Marcel).	"Lydwine"

Bienvenus aux petits Skréos !

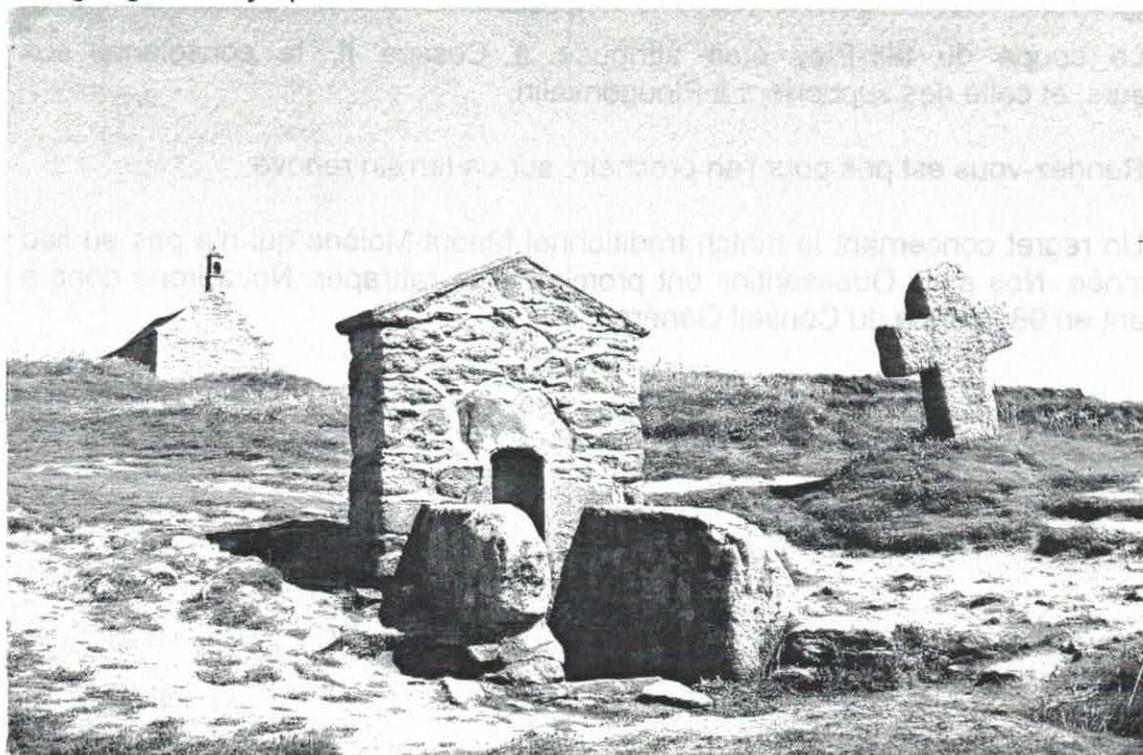
Nous venons d'apprendre la naissance de "Tom" au foyer de **Gilles et Nathalie Corolleur**
(fille de Maguy et Jean)

DECES

- Frantz Grüneberg (époux de Chantal)	55 ans	(Allemagne)
- Willy Splissenbach (père de Chantal)	76 ans	(Allemagne)
- André Jonqueur (époux de Marie Masson)	63 ans	Brest
- Rémi Chiron (époux d'Angèle Masson)	67 ans	Brest
- Maryvonne Masson née Le Lann	88 ans	Molène
- Jean Squiban	55 ans	Brest
- Jeanne Roger (Mme Le Grand)	77 ans	Paris
- Madame Dumaine Henriette (Belle-mère de Fanfan Le Bousse)	71 ans	Maison-Lafitte
- P'tit Louis Daniel (Beau-frère de M. Paule et Hervé Pestel)	62 ans	Montauban de Bretagne

SINCERES CONDOLEANCES.

Par l'intermédiaire de l'Amicale, les familles remercient les personnes pour leurs témoignages de sympathie.



ACTIVITES DE L'ETE 97



TOURNOI DES CONTINENTAUX.

Comme tous les ans, ce tournoi draine beaucoup de monde, cette année 230 personnes, joueurs et supporters nous ont rendu visite et sont repartis enchantés par l'accueil, l'organisation mise en place, et le bon déroulement des rencontres qui opposaient : Le Havane, les Voyageurs (club de Plabennec), les cassos, Plougonvelin, le Stade Q, Plouider, Lanrivoaré, ASP.T.T., Plourin et l'équipe de Molène.

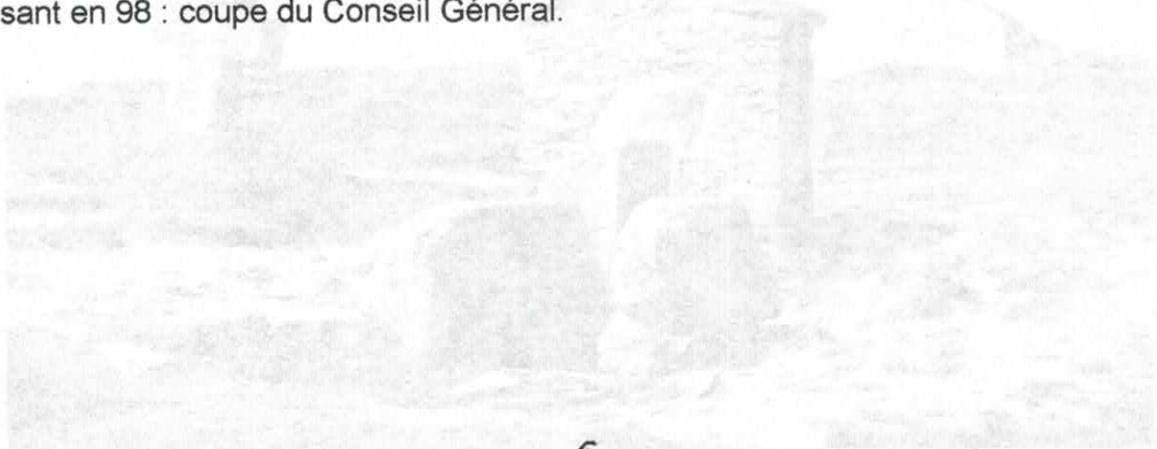
La finale voyait la victoire de Molène I sur le Havane par 1 à 0.

La troisième place revenait à Casos II devant Plouider (vainqueur en 95 et 96).

La coupe du fair-Play était attribuée à Cassos II, la consolante aux Voyageurs, et celle des supporters à Plougonvelin.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain, sur un terrain renové.

Un regret concernant le match traditionnel Maout-Molène qui n'a pas eu lieu cette année. Nos amis Ouessantins ont promis de se rattraper. Nous irons donc à Ouessant en 98 : coupe du Conseil Général.





Après le Foot-ball, le sport le plus populaire est bien sûr **la pétanque**.

Le concours de juillet (1) et d'août (2) ont eu leur succès habituel (15 équipes) avec des finales tardives.

voici les résultats :

JUILLET	1er : Louis Squiban - Joël Le Bousse 2ème : Roger Simon - André Le Roux.
AOÛT	<u>1er concours :</u> 1er : Roger Simon - Pascal Squiban 2ème : Noël Pilven - Jean-Paul Masson. <u>2ème concours :</u> 1er : Pierre Maguet - Joël Masson 2ème : Roger Simon.

LA GALOCHE :

Jeu d'dresse où l'on retrouve quasiment les mêmes participants qu'à la pétanque et qui attire le public à Pen An Ero.

Résultat : 1er) Patrick Squiban, Noël Pilven, Jean Marc, Joël Le Bousse, Gilbert Cuillandre...



AOUT : Concours de pêche à la Digue N. D. du Bon Retour.

10 participants enfants. Très beau temps, trop beau peut-être pour faire de bonnes prises. Après 3 heures de pêche, la pesée a donné les résultats suivants :

- 1er	Pierre GACIC 2 kg 100
- 2ème	Amaury ANJOU
- 3ème	Flavien ANJOU
- 4ème	Kévin LEITWEIN
- 5ème	Jean-Charles DELARUE, Alix Mickaël LE DUOT, Raphaël BERTHELE, Louis SEITE, Raphaël TICOS, Anthony.
Plus gros poisson : Kévin LEITWEIN 0,640 kg.	
Hors concours, conseillers, débrouilleurs de lignes, boëtteurs, organisateurs : Michel, Jean-Paul, Marcel, René qui ont eu le plaisir de récompenser tout ce petit monde à l'archipel.	
Arbitre de la pesée : Fanfan.	
Distribution de coupe à Pierre GACIC.	
1er prix et coupe du plus gros poisson à Kévin LEITWEIN.	

Côté culturel



Molène a reçu la chorale de l'Iroise fin juin. C'est toujours un enchantement d'écouter cette joie de vivre. Signalons que l'Amicale n'y est pour rien dans cette venue mais que c'est toujours avec plaisir que nous mettons à leur disposition notre logistique.

LES PLANTES RARES.



Samedi 12 juillet : conférence et présentation de diapositives sur les plantes en voie de disparition, suivie par une trentaine de personnes.

Long John Sylver nous a gratifié d'une soirée chants de marins à la salle des sports au Théven.

En août, c'est le groupe **BEG BRAZ** qui a rassemblé plus de cent personnes toujours au local sport. Bonne ambiance à chaque fois - public satisfait.

Deux bals, 14 juillet et 9 août :



Succès assuré à chaque fois grâce à Eric qui sait jongler avec de la danse pour tous les goûts et les âges.

Le loto du 10 août a réuni une bonne assemblée, avec répartition de plus de 150 lots : petits et grands ont eu le frisson du jour et du numéro manquant.

MARCHE TRIELEN-MOLENE

Prévue le 20 août au coef. le plus fort, la brume, une nouvelle fois, a contrarié l'épreuve, interdisant l'accès à Triélen (idem à 94 et 95).

Pour pallier à la déception des 35 participants, un circuit de remplacement a été mis en place, promenade maritime principalement pour les 24 personnes venues tout exprès du continent.

Les 35 pèlerins ont donc cheminé dans les goëmons glissants, escaladé les talus des grèves de Pen An Ero, Lédenez-Vras, grève du Persique, Nord du sillon de Lédenez Vihan, Lédenez Vihan.

Retour sur Vas Lukas, Lédenez Vras, le Beuleugeud, le Charcot, Pleg ar Poi Bihan, le Coubars. Arrivée après 2 heures de marche, véritable thalassothérapie.

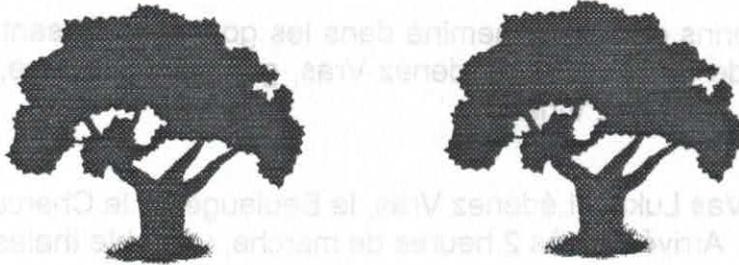
Malgré la déception de ne voir Triélen que de loin, tous étaient satisfaits de la balade et des commentaires pas avares de Patrick et René.

Visite du four à soude rénové et réception au Théven où un apéritif était servi. Remise de médailles à Eugène LEUNVEN, 75 ans de Plougonvelin et Marie ROGER, 73 ans, de Molène ainsi qu'aux plus jeunes et remise de titre de transport de la Pen ar Bed aux personnes venues de plus loin (Paris). Les autres "étrangers" étaient de St-Mathieu, Plouarzel, Loc Maria Plouzané, Lampaul, Bain de Bretagne...

Tous veulent revenir l'année prochaine mais si on croit le "skréo" scientifique, il n'y a pas de grande marée le permettant en juillet ni août 98.



Le 14 août, journée de l'environnement (Resp : Patrick CREAC'H)



37 personnes se sont consacrées à améliorer notre espace de vie, tels les alentours de l'Eglise, fleurissement et nettoyage du cimetière des Anglais, les abords du Puits de St Ronan et de Pen Ty Ar Vac'h. Le "platisson" du GWELEROC'H a reçu une embarcation servant de bac à fleurs. Signalons que ces divers canots recevront une plaque signalitique du quartier, ainsi LE GWELEROC'H, PEN TY AR VAC'H, PEN AN ERO et d'autres à venir seront identifiés par les canots fleuris.

Deux autres équipes ont redécouvert et remis en état deux fours à soude, un au COUBARS et un autre au Théven An Arvor (en bas du terrain de foot). Gros travail de recherche et pose de pierres, travail effectué dans la bonne humeur.

Le repas de midi a réuni tous ces braves qui y croient à la bonne action. Remerciements à tous et particulièrement à la demi-douzaine qui n'était pas de Molène et félicitations à l'intendance, le maître-queue Roger et ses assistantes.

Avec plus de monde, on peut encore mieux faire l'an prochain.



INFO COMMUNALE



CONSTRUCTION DE L'ATELIER COMMUNAL (Gare Maritime) :

Attribution des marchés :

Lot n° 1 :	GROS OEUVRE :	ROUSSEL	290 364,65
n° 2 :	CHARPENTE :	QUELLEC	59 653,58
n° 3 :	COUVERTURE :	BIHANNIC	72 812,97
n° 4 :	MENUISERIE EXTERIEURE :	QUELLEC	27 619,80
n° 5 :	ELECTRICITE :	BERNICOT	14 845,86
n° 6 :	PLOMBERIE :	LE PERSON	13 974,89

Le lot n° 7 fera l'objet d'une nouvelle consultation :

CONTROLE TECHNIQUE	SOCOTEC	15 678,00
COORDONATEUR H.S.	CUEFF	16 309,00
CONDUITE D'OPERATION	D.D.E.	6 415,50
ASSURANCE Dommages-ouvrage	GROUPAMA	12 828,00

TELETHON 97

- La commune de Molène met à disposition des Habitants des urnes (**au Tabac, au 8 à 8 et à la Poste**) afin de recueillir les dons **avant le 05 Décembre** pour le **TELETHON 97**.
Soyez généreux, merci !

- La rénovation du terrain de football a eu lieu mais il ne sera pas praticable avant Pâques 1998.

O.P.A.R.C.A.

- Ci-joint, un questionnaire proposé par l' O.P.A.R.C.A. sur votre vision de Molène dans le futur. Merci d'adresser votre réponse en Mairie pour la fin de l'année.

PROPOSITION DE QUESTIONNAIRE

ETI.

Objectif du questionnaire

Ce questionnaire est proposé pour alimenter la réflexion du Conseil Municipal et des habitants sur l'avenir de l'île.

Les dossiers en cours aujourd'hui, l'"OPARCA" : opération de soutien au commerce et à l'artisanat., la création du Parc Marin et l'amélioration du transport maritime, sont des moments importants de réflexion sur l'avenir de l'île.

**Comment les Molénais voient l'avenir de leur île ?
Quels sont leurs avis, leurs idées, leurs projets ?**

1. Qui êtes-vous ?

Vous habitez :

à Molène sur le continent

Votre famille est originaire de l'île ? oui non

Votre maison sur l'île est :

une résidence principale une résidence secondaire

Vous êtes :

actif si oui, précisez votre profession :

inactif retraité
sans emploi
étudiant
autres

homme femme

vos âge :

2. Quelles voies de développement imaginez-vous pour Molène demain ?

Dans quel secteur d'activité pensez-vous qu'il y aura du travail demain sur l'île ?

Sur qui comptez-vous pour développer ces activités ?

- les élus de l'île
- les administrations
- les Molénais résidant à Molène
- les Molénais qui vivent sur le continent
- les nouveaux arrivants sur l'île

A votre avis, quels sont les 3 secteurs d'activité les plus prometteurs ?

- agriculture
- pêche
- artisanat d'art
- production agro-alimentaire
- commerces
- restauration
- tourisme
- services
- développement d'activités à partir de l'île
 - services aux entreprises (télégestion)
 - services aux particuliers (téléachat, télésurveillance)
 - services aux administrations et services publics (accueil téléphonique, administration à distance)

3. Quels sont, à votre avis, les menaces et les freins au développement de ces activités ?

4. Vos projets pour demain à Molène

Avez-vous des projets pour demain ? oui non ne sait pas

Ces projets peuvent-ils se réaliser à partir de Molène ? oui non ne sait pas

Si oui, dans quel domaine ?

Désirez-vous en parler avec les élus de l'île ? oui non ne sait pas

TIR A L'ARC.

De plus en plus de personnes sont intéressées, jeunes, garçons et filles

Le concours jeune (12 candidats) a récompensé : Mathieu Kériel, Mallory Podeur, Jean Patrick, Thomas, Alice, David, Laurent, Anthony.

Chez les adultes : 1) Patrick Squiban 2) Bruno Corolleur.

Notre animateur : Roger Simon, suit une nouvelle saison de monitoriat, et l'an prochain vous prodiguera à nouveau ses conseils à la molénaise.

La procédure de création

La création d'un parc national en mer d'Iroise est une oeuvre collective et de longue haleine, conduite par l'État.

Sous l'autorité du Préfet du Finistère et du Préfet maritime de l'Atlantique, un comité de pilotage rassemble depuis 1991 une cinquantaine d'acteurs publics et privés impliqués dans le projet.

En 1996, une mission a été mise en place à Brest pour animer les travaux de ce comité et en assurer la permanence. Elle devra rendre un rapport proposant la structure juridique et administrative la mieux adaptée aux objectifs poursuivis et au développement des activités locales.

Les communes concernées, le Conseil général du Finistère, les chambres de commerce et celle d'agriculture seront consultées. L'avis du Conseil supérieur de la protection de la nature, des Comités interministériels des parcs nationaux et de la mer sera également sollicité.

Enfin, une enquête publique permettra à toutes les opinions de s'exprimer avant que le Gouvernement ne décide officiellement de la création du **Parc national marin d'Iroise**.

Un patrimoine important ...

La position géographique et la nature des fonds de la mer d'Iroise lui donnent d'accueillir de nombreuses espèces de poissons et de crustacés.

On y trouve également l'un des plus vastes champs d'algues d'Europe, une colonie de phoques gris et deux troupeaux de grands dauphins, ainsi qu'une des rares populations maritimes de loutres en France.

La mer d'Iroise abrite aussi la nidification de nombreuses colonies d'oiseaux marins, dont plusieurs figurent au Livre rouge des espèces menacées.

L'importance de l'Iroise est reconnue par l'UNESCO, qui l'a admise en 1989 dans le réseau mondial des réserves de la biosphère.

... mais fragile

L'Iroise est fragile, car ouverte à tous les vents et à tous les courants. Les agressions y sont multiples, insidieuses et difficiles à contrer. En mer, on n'enferme pas la vie. Elle se développe là où elle trouve des conditions favorables. Que celles-ci se dégradent et elle va voir ailleurs, sans que l'on y puisse quoi que ce soit. **La richesse d'un milieu marin n'est dû qu'à sa propre qualité.**

Un parc national pour la mer d'Iroise

À la pointe de Bretagne s'est développé depuis des siècles un milieu naturel exceptionnel, aux paysages splendides et aux accès redoutés, **la mer d'Iroise**.

Cette mer est marquée par l'homme, qui y vit, sur les îles de Sein, Molène et Ouessant, qui y pêche les poissons ou les algues, qui y navigue pour son plaisir ou son travail.

La diversité des habitats naturels, marins, insulaires et côtiers, ainsi qu'une pression humaine raisonnable ont fait de l'Iroise l'abri de nombreuses espèces animales ou végétales.

Ce patrimoine naturel d'importance nationale a suscité un intérêt de l'État de même niveau. C'est pourquoi le Premier ministre a annoncé en octobre 1995 l'intention du Gouvernement de créer **un parc national pour conserver et mettre en valeur la mer d'Iroise**.

Le fonctionnement du futur parc national marin

Un parc national fonctionne sous la responsabilité de l'État, dont il reçoit la totalité de son financement.

Un Conseil d'administration, où siègeront les élus, les professionnels, les usagers et les représentants de l'État, définira la politique générale de l'établissement.

Un Comité scientifique sera chargé de proposer en Conseil d'administration les mesures ou les études qui lui sembleront pertinentes.

Enfin, du personnel sera chargé d'appliquer sur le terrain les programmes de protection, de mise en valeur et d'interprétation du patrimoine naturel.

Le parc national pourra disposer de certains pouvoirs réglementaires à l'intérieur des limites de sa compétence.

Au delà de celles-ci, un espace sera défini sous le nom de zone périphérique. En lien avec le Parc national régional d'Armorique, le parc national conduira dans cette zone d'influence le « programme de réalisation et d'amélioration d'ordre économique, social et culturel » que prévoit la loi.

L'ambition d'un parc national marin

La protection de la nature et l'accès du public à ce patrimoine naturel sont les deux missions principales d'un parc national.

La stratégie de conservation d'un parc définit, grâce à l'étude scientifique des écosystèmes, l'organisation à mettre en place pour assurer leur pérennité.

L'accueil du public fait appel à toutes les ressources des techniques d'interprétation : muséographie, visites, signalétique..... de manière à permettre à chacun selon sa sensibilité, de vivre sa propre expérience du milieu naturel en question.

Mais l'ambition d'un parc national est aussi de favoriser le développement local, de manière durable, afin que les générations d'aujourd'hui profitent du patrimoine naturel, sans hypothéquer le bénéfice que pourront en tirer les générations futures.

Les acteurs du projet

Le projet de créer un parc national en mer d'Iroise a été proposé à l'État par le Parc naturel régional d'Armorique, auquel appartiennent Ouessant, Molène et Sein.

Outre ces collectivités locales, et celles de la côte concernées par le projet, les partenaires sont nombreux :

- les habitants des îles,
- les scientifiques et les associations de protection de la nature,
- les professionnels de la pêche et des algues,
- les responsables d'activités nautiques, sportives, de loisirs ou de plaisance,
- les organismes départementaux et régionaux de promotion touristique,
- et plusieurs observateurs étrangers que l'expérience intéresse.

Direction régionale de l'Environnement
Bretagne

Mission parc marin d'Iroise
2, place du 19ème R.I.
29 200 Brest
FRANCE

Les rançons du succès

Cet été, nos chères îles du Ponant ont failli sombrer sous les déferlantes des touristes. Du jamais vu. Une vraie folie. Avec des files d'attente aux embarcadères des vedettes, comme on en voit l'hiver au bas des remonte-pentes de Courchevel.

Les passeurs et les commerçants ne s'en sont pas plaints. Mais les autres îliens sont plus réservés, et les maires s'interrogent. Après des années cachées, humbles violettes pudiques ignorées du grand public, voilà nos îles de l'Ouest promues au rang de «stars», avec tout ce que cela comporte d'artifices, d'excès et de dangers.

Aux purs amoureux de la nature respectueux du silence, attentifs à capter les sortilèges d'une île, se sont mêlés les bruyants, les sans-gêne et même les malotrus qui se croient en pays conquis ou dans une réserve d'indiens.

Aux promeneurs sachant contempler se sont mêlés les cyclistes trop pressés qui slaloment, les chevaucheurs de VTT qui écrasent la lande hors sentiers. En même temps, sur les plages, des épidermes en trop grand nombre, couverts d'onguents et de crèmes en tout genre, occultent ou altèrent les senteurs du goémon, si caractéristiques de nos paradis insulaires.

On le voit bien, dès que les médias, avec leur formidable pouvoir amplificateur, touchent à un sujet soit pour le descendre en flammes soit pour le porter au pinacle, on passe d'un excès à l'autre. Car le public suit toujours.

Il faudra sûrement du temps pour que se rétablisse, dans la fréquentation de nos îles, un équilibre raisonnable.

Reprise du «Télégramme de Brest». Texte d'Yves LA PRAIRIE qui reçoit, bien évidemment, toute ma «caution iliienne».....
Attention DANGER..... Raisonnable étant le mot à retenir.

Patrick CREAC'H

CONNAISSANCE DES COMMUNES DE LA C. C. P. I.

Faisant partie de la Communauté des Communes du Pays d'Iroise, il nous a semblé judicieux que nous connaissions nos partenaires.

Nous commençons par MILIZAC.

Hervé Ropars, Adjoint au Maire ayant lancé l'idée de la découverte de Molène ; à notre tour, découvrons sa commune.

COMMUNE DE MILIZAC

Historique



1- Situation Géographique.

La commune de Milizac est limitrophe de Brest et à moins d'un quart d'heure des quartiers Nord de cette ville. Les communes périphériques sont les suivantes : Brest, Bohars, Guilers, Saint-Renan, Lanrivoaré, Tréouergat, Guipronvel, Coat-Méal, Bourg-Blanc (et autrefois Plouzané).

Administrativement, elle appartient à la Communauté des Communes du Pays d'Iroise (CCPI), (1992).

Commune à la fois rurale et suburbaine du Canton de St-Renan - Point culminant : Kervennan, altitude 101 m)-, Milizac vit sa population doubler en trente ans puisqu'elle compte aujourd'hui 3 250 habitants (3ème Rang du Canton) dont 1 600 pour l'agglomération. Pour une superficie de 3 323 ha, ceci représente une densité de 98 habitants au km². (Densité au plan national : 105 km²) - (Finistère : 125/km²) - (Molène 277/Km²).

La composition géologique du sous-sol (granit de St-Renan, gneiss et micaschistes, alluvions modernes) en fait une zone prospère de polyculture et d'élevage : à noter de nombreux élevages bovins, porcins et avicoles...

2 - Ses Origines et ses Armoiries

L'origine du nom de MILIZAC est très discutée : Milizac, Mélisac ou Mélizag. Elle aurait son origine dans le nom d'un lieutenant ou centurion romain nommé

Milétius, commandant en Armorique d'un Etablissement Militaire gallo-romain implanté à l'emplacement actuel du Bourg.

Mr Jourdan de la Passardière, défenseur d'une étymologie bretonne, considère que Milizac ne serait que l'évolution de Mel ou Maël (maël : fief) soit le fief d'Izag. Maël-Izag ou Moulin du Comte d'Izag ou chef guerrier Izag.

Les Armoiries officielles de Milizac remontent au 22 janvier 1974. Il s'agit d'un blason communal (forme XVIIème siècle) frappé des armoiries accolées des familles nobles de Kéranflec'h (1448) et du Manoir du Curru (Roué Pharamus et de Kernezne : 1238...1689), encadré de deux sarments de saule et surmonté d'un écusson portant la devise Bretonne : "War Zao Atao" (Toujours debout).

3 -La Paroisse et son Eglise

La paroisse de MILIZAC n'a point de Saint-fondateur, mais au XIIème siècle, elle avait un roi du nom de Pharamus, Seigneur du Curru (Castel-Ar-Roué-Pharamus).

L'église paroissiale primitive, dédiée à Saint-Pierre et à Saint-Paul, datant de 1652 (XVIIème) fut restaurée et agrandie successivement en 1845 et en 1924. Son clocher très élancé (hauteur 34,22 mètres), fut édifié en 1716 et reconstruit en 1953. La tour du clocher fut endommagée en 1833 (tempête) et le 7 août 1944 (Libération).

Le porche Sud est surmonté d'une niche comportant la statue de Saint-Pierre, patron de la paroisse. Au fronton de ce même porche, on remarque un superbe cadran solaire. Les seuls objets d'art que l'Eglise aient conservé sont un reliquaire en argent ciselé (20 x 18 cm) du XVIIème siècle et une croix pectorale en ivoire des Abbés de Saint-Mathieu (haute de 9,5 cm du IXème siècle), découverte par l'Abbé Castel, au presbytère de Milizac en 1973, classée en 1976 et restaurée en 1983, après une disparition (en 1790) de ce pur joyau durant 183 ans. A signaler, le proche monumental du cimetière, tel un mini Arc de triomphe.

De nombreux calvaires et croix (22 au total) témoins séculaires de la foi de nos ancêtres, font partie du patrimoine de la Commune répertorié à l'Atlas de M. L'Abbé Yves Pascal Castel en 1980.

La paroisse de Milizac relevait autrefois de l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon (avant le Concordat du 15 juillet 1801) puis aujourd'hui du Diocèse de Quimper et de Léon. Dernier Evêque du Léon : Mgr de la Marche (Escop-ar-patates), né le 4 juillet 1729 à Ergué-Gabéric (Finistère), sacré évêque en 1772, exilé en 1791 et décédé à Londres le 25 novembre 1806.

4 - La Révolution Française

La Révolution Française de 1789, comme partout ailleurs, a marqué, ému et troublé les habitants de la paroisse de Milizac durant une douzaine d'années (1789 - 1801).

Quelques évènements parmi les plus marquants furent : l'installation de l'Assemblée Municipale et la rédaction du Cahier de Doléances de la Paroisse de Milizac, le 5 avril 1789, la première réunion du Conseil municipal le 12 février 1790, la persécution religieuse de 1791, la plantation à Milizac de l'Arbre de la Liberté le 26 février 1794, la substitution de poteaux indicateurs aux croix et calvaires d'Avril 1794, la liberté des cultes à Milizac et le Serment de la Municipalité le 16 juillet 1795.

5 - Patrimoine - Manoirs et Vestiges

Le château du Curru (Kerru : maison rouge), de style gothique : fenêtres à meneaux, cheminée Renaissance, est entré dans la légende.

D'autres manoirs d'antan existaient à Milizac. Seul, le manoir de Kéranflec'h existe encore. Il s'élève à 2,5 km du Bourg, à gauche de la route de Lanrivoaré. Edifié en 1712, il fut restauré en 1900.

Désormais le domaine de Kéranflec'h et son château, le parc animalier de biches et de cerfs, reçoivent les visites pédagogiques, gastronomiques ou de découvertes, toute l'année.

L'étang de Kéranflec'h est une attraction (superficie 1ha57a), (Eaux : 6,70 ha sur la commune).

Monsieur Hubert de Poulpiquet, Maire de la commune y réside depuis 1983.

D'autre part, Milizac comptait autrefois 15 moulins et 3 pigeonniers (Kéranflec'h, le Curru et Penanech).

Durant la guerre 1939-1945, Milizac souffrit également de l'occupation allemande. Les Allemands arrivèrent à Milizac le 24 Juin 1940 et en repartirent définitivement le 27 août 1944, après un séjour de plus de quatre années.

Lors de la première libération de Milizac par les Américains le 7 août 1944, on eut à déplorer 13 victimes civiles dont 5 Milizacois et 8 réfugiés brestois. Les victimes militaires milizacoises s'élevèrent à 16 soit un total de 29 tués sur la commune. Six combattants alliés furent abattus et inhumés à Milizac (5 anglais et 1 canadien).

Précédemment, la Grande Guerre 1914-1918 fit 73 morts répertoriés à Milizac dont 65 mentions aux registres communaux de décès.

6 - La Commune Aujourd'hui

Les équipements importants dont est dotée la Commune la rendent plus attractive : complexe sportif, groupe scolaire (2 écoles), logements sociaux, salle omnisports, salle polyvalente Guy-Magueur, recette-distribution PTT, salle municipale des fêtes, maison pour tous, réseaux d'eau et d'assainissement, station de pompage, zone artisanale, cimetière, déchetterie communautaire de Bel Air, ateliers municipaux.

Le rayonnement des associations locales dynamiques telles que le Club des Sportifs Milizacois (C.S.M.) dont la danse (mouvance), le tennis, le hand-ball et le basket-ball notamment, la Saint-Pierre (Sté de foot-ball - 1924) et surtout l'Amicale Cycliste de Milizac (A.C.M. - 1973), etc, ont valu à la Commune en 1981, le titre élogieux de "Commune de Bretagne la plus sportive" (49,50 % de licenciés sportifs). Au niveau de la culture, une bibliothèque "Le Bateau-Livres" et de l'expression corporelle, un Club de danse bretonne : "Luskérien Mélizag".

7 - L'Enseignement Public et Privé

Il y a deux écoles à MILIZAC. Effectif total : 406.

Ecole privée Notre-Dame : 263 élèves.

Ecole publique Marcel Aymé : 143 élèves.

La Commune de MILIZAC est jumelée avec la ville de Yealmpton (Devon) de la Cornouaille Anglaise.

A découvrir et à visiter également, le Parc de Loisirs des Trois-Curés en MILIZAC.

Nous devons ces renseignements à Monsieur Adrien MILIN que nous remercions.

R. MASSON.

L'ENEZ n'est plus

Désarmé et vendu, le vieil ENEZ finissait sa vie à Concarneau, ainsi va la roue du temps.

Mais cela a fait mal au coeur d'apprendre qu'il avait été coulé début septembre au large du Guilvinec pour devenir site de plongée.

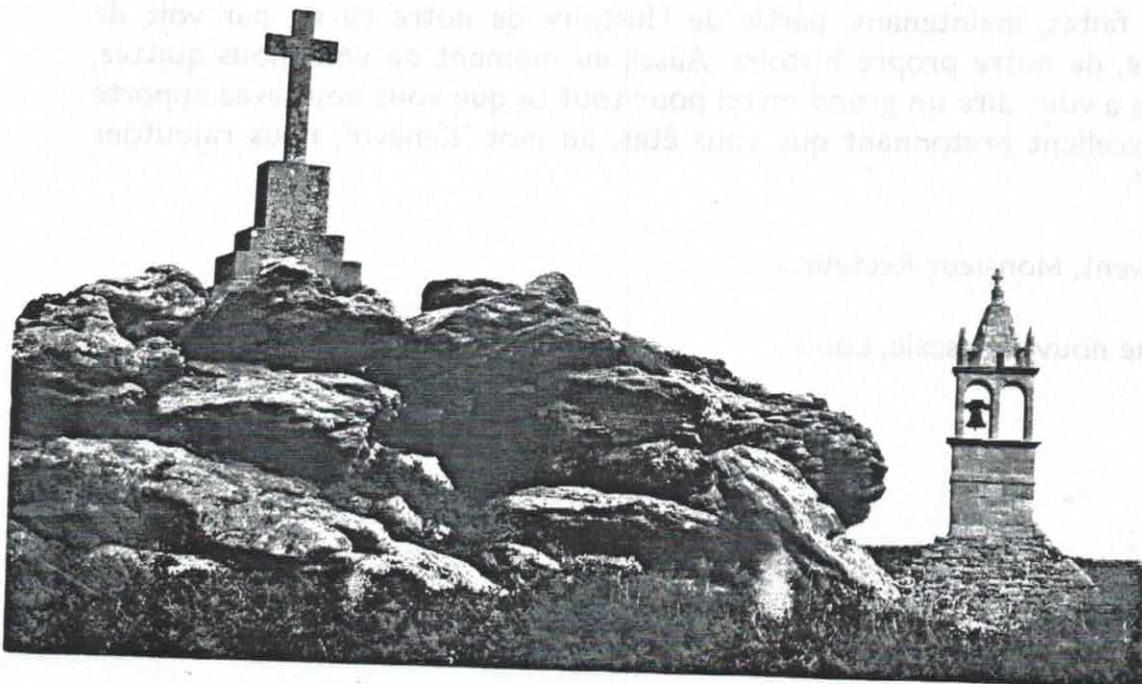
Que ce soient les voyageurs, les équipages, les habitants de Brest, Le Conquet, Molène ou Ouessant, tous ont eu le même sentiment : pincement au coeur, écoeurés de voir un fidèle serviteur qui pendant tant d'années avait résisté aux coups de tabac, être ainsi jeté à la jaille, à la poubelle. Quel coup bas !

Après cela, dans quelques années et à grand frais, on reconstruira ce patrimoine que nous laissons partir.

Manque d'argent sans doute pour le conserver, mais quand même il eut été préférable qu'il repose alors sur le fond de la mer d'Iroise, son domaine dorénavant son cimetière, sans déparer le parc marin.

On est encore plus écoeuré de lire que les spectateurs ont applaudi lorsqu'il a sombré; ces gens là ne sont pas des gens de mer, d'ailleurs, l'ENEZ leur a dit merde en leur montrant son c.. avant de couler.

Ar SKREO



Monsieur Recteur,

Je commence, voyez-vous, par faire une faute de français en oubliant, volontairement bien sûr, l'article défini. Ceci, tout simplement parce que, aujourd'hui, c'est au nom de Molène que je m'adresse à vous, et à Molène, comme vous le savez, on ne dit jamais "Monsieur le Recteur" mais "Monsieur Recteur".

Simple point de détail, dirions-nous, mais particularité, ô combien significative, d'une des facettes de notre différence, de notre identité îlienne, de notre identité molénaise, si j'ose dire.

Cette île, tout comme nous, vous l'aimez, je le sais. A maintes reprises, au travers de nos conversations, je l'ai bien senti. Votre ministère aux îles a donc duré douze ans et voici qu'à présent, tel un marin en fin d'embarquement, il vous faut refaire vos valises, repartir. Ainsi va la vie, me direz-vous ! C'est vrai, mais la séparation d'avec quelqu'un que l'on aime bien (et les marins en savent quelque chose) n'est jamais très facile. Et, cette fois encore, pour faire bonne mesure, votre départ est synonyme de tristesse.

Oh, je le sais, je vais probablement employer des mots qui vont froisser, quelque peu, votre modestie. Mais quand il le faut, il le faut, n'est-ce pas, "Monsieur Recteur"...?

Je dirai simplement, au nom de toutes et de tous, que vous êtes un homme bon, un homme de bien, un homme généreux. Intelligent, sans aucun doute, modeste, sensible et, par-dessus tout, profondément croyant. Votre foi, bien souvent, nous avons pu la lire sur votre visage. Vous êtes un homme de cœur, Louis, et "les gens de cœur sont des gens de valeur"...

Vous faites, maintenant, partie de l'histoire de notre île et, par voie de conséquence, de notre propre histoire. Aussi, au moment où vous nous quittez, nous tenons à vous dire un grand merci pour tout ce que vous nous avez apporté et, pour l'excellent bretonnant que vous êtes, au mot "Kenavo", nous rajoutons "Ar ve chall".

Bon vent, Monsieur Recteur...

Bonne nouvelle escale, Louis...

Patrick CREAC'H

AUX MARINS DE 14-18

*Ils étaient cent marins sur le bateau partis
Ils étaient dix marins à retrouver le port
Car la mer avait pris le bateau et les vies
Pour ne restituer que les gars les plus forts.*

*Dans la gaiété, la joie et dans l'insouciance
Ils avaient embarqué le plaisir dans les yeux
Mais la mer ne veut pas garder les alliances
Il faut s'en méfier surtout lorsqu'on est deux.*

*L'épouse préparait pour les mois à venir
Un doux événement qui allait exaucer
Bien des tendres câlins et des heureux soupirs
Mais un noir sous-marin marqua leur destinée.*

*C'est dans l'Adriatique où le bateau glissait
Qu'au milieu de la nuit la torpille a surgi
Elle a détruit les corps des enfants qui aimaient
Immolant leur amour qui s'est évanoui.*

*Sur les flots repentis près des côtes sableuses
L'ombre des pompons rouges irise le courant
Elle tend vers le ciel une lèvre boudeuse
Qui voudrait retrouver l'amour de leurs vingt ans.*

*Au fond des océans lorsque la mer est calme
Les marins réunis racontent leurs combats
Ils disent leur chagrin de ne plus voir leur femme
Puis parlent des enfants qu'ils ne reverront pas.*

11 novembre 1996, 29 septembre 1997

Rene Dubois

Je dédie ce poème aux marins de 14-18 et tout particulièrement à Yves Alegoet, de Brest-Recouvrance, et à Jean-Marie Lenoir, de Saint-Pardoux (Haute-Vienne), tous deux disparus à vingt ans en Mer Adriatique dans la nuit du 26 au 27 avril 1915. Leur cuirassé, le "Léon Gambetta", 12.300 tonnes, entre en service en 1901. Il se retrouve en mission de reconnaissance sous les ordres du contre-amiral Sénès et est attaqué de nuit par le sous-marin austro-hongrois "U 5". Deux torpilles touchent le bâtiment qui coule en neuf minutes. Seuls cinq canots purent être mis à la mer. Il y eut 136 rescapés secourus le lendemain par la marine italienne. Tous les officiers périrent à leur poste.

Ma mère, mariée à Yves Alegoet depuis seulement quelques mois, se retrouva veuve et maman à dix-huit ans. Yves Alegoet n'a donc jamais connu son fils, que ma mère appela "Yves" pour conjurer le destin et montrer à notre ennemi d'alors que lorsqu'un Breton tombe, un autre prend sa place.

o-----o

Les informations concernant ce naufrage ont été recueillies par l'O.C.E. (H) Deleau, d'après le récit du commandant de l'"U 5", le lieutenant de vaisseau Georg von Trapp.

105-1

105-1

